



Acteurs du livre et territoires : mise en perspective

INTRODUCTION

Laurent Delabouglise,
président de la Fill

Ce qui nous préoccupe aujourd'hui, en tout premier lieu, c'est la pertinence, l'efficacité, l'efficience des politiques pour le livre et la lecture développées sur les territoires. Comment contribuer efficacement et durablement au développement des pratiques de la lecture, à la qualité et à la diversité de la production éditoriale, à la densité du réseau des bibliothèques et des librairies, notamment en milieu rural ou périurbain, à la richesse de la vie littéraire...

La diversité, la complexité d'un écosystème du livre toujours en mouvement demande une approche multiple, des dispositifs spécifiques, adaptables et réactifs. Les politiques pour le livre et la lecture se situent toujours au croisement des politiques culturelles, économiques, sociales, politiques d'éducation et de formation, d'aménagement du territoire, d'innovation, de transport, politiques pour la citoyenneté et la démocratie. Pour faire face à cette complexité, depuis les premières lois de décentralisation, les politiques pour le livre et la lecture s'appuient sur la coopération, coopération entre les acteurs publics, coopération entre les différents métiers du livre. Nous devons veiller, à travers cet acte III de la décentralisation, à préserver les conditions, les espaces, les modes de gouvernance qui favorisent cette coopération interprofessionnelle et entre collectivités, coopération indispensable à la mise en œuvre de l'action publique pour le livre et la lecture sur nos territoires.

La politique pour le livre et la lecture doit rester une ambition et une compétence partagée par l'État et l'ensemble des collectivités territoriales. La bonne articulation d'une volonté nationale avec les spécificités territoriales permet de mobiliser des moyens et contribue à fédérer les acteurs sur un même objectif d'intérêt général.

Il nous faut admettre que les chemins pour atteindre cet objectif peuvent être différents d'une région à l'autre, d'une collectivité à l'autre, d'un métier à l'autre. La plus grande vigilance sera de mise pour que cette différenciation ne serve pas uniquement à alimenter un marketing territorial agressif et souvent inéquitable, mais au contraire qu'elle permette de travailler la cohésion sociale, le lien aux habitants, le vivre ensemble. Le maintien de la clause de compétence générale pour la culture nous semble donc préférable, parce que la culture ne peut être que l'affaire de tous. Qui dit « clause de compétence générale » dit nécessité d'espaces de concertation pour l'articulation des politiques du livre, de lieux où peuvent s'exprimer, s'impliquer, tous les acteurs du livre, privés ou publics, professionnels ou amateurs. Ce n'est qu'à travers cette concertation et la coopération qui en découlera que peuvent s'élaborer des politiques pour le livre préservant la diversité et la richesse de la création culturelle sur les territoires.



Acteurs du livre et territoires : mise en perspective

Les structures régionales pour le livre que je représente ici à travers la Fill, sont des lieux de convergence : convergence entre les politiques portées par l'Etat et celles portées par les collectivités territoriales, convergence entre les politiques publiques pour le livre et les attentes des professionnels du livre et de la lecture.

Les SRL sont les enfants de la décentralisation. Les agences de coopération ont été créées dans les années 80, des espaces de co-élaboration des politiques pour le livre qui ont fait leurs preuves. Les rares régions qui n'en sont pas pourvues travaillent actuellement à leur création. Parce que la coopération ne va pas de soi. Elle demande du savoir-faire, de la méthode, de la pédagogie, et un cadre favorable, le plus neutre possible, le plus ouvert possible. C'est pourquoi la coopération est la première compétence et l'expertise des structures régionales pour le livre.

Dans l'étude de l'inspection générale des bibliothèques intitulée « les bibliothèques départementales de prêt : indispensables autrement », Jean-Luc Gauthier-Gentès indique, je cite : « La coopération régionale est déficiente, partielle ou fragile dans les régions dépourvues de Structure régionale pour le livre. C'est donc que les Drac ne suffisent pas à l'assurer, et qu'un engagement des collectivités territoriales est nécessaire. » Et plus loin, il ajoute : « La coopération régionale est insuffisante et partielle dans les régions où la SRL est en fait non un organisme spécifique, associant l'ensemble des acteurs, collectivités territoriales et État, mais un simple service du Conseil régional. » Les Structures régionales pour le livre s'inscrivent bien dans une approche partagée des politiques pour le livre. Elles rendent possible une transversalité de l'action publique en direction de la chaîne du livre, en créant les conditions d'une coopération active et productive, en portant une expertise fine des métiers du livre, en posant des constats et des diagnostics partagés, permettant ainsi de libérer les énergies d'un territoire dans une action concertée, action concertée également au niveau national dans le cadre de la Fill qui fédère l'ensemble des Structures régionales pour le livre.

Nous nous poserons aujourd'hui la question de la pertinence des périmètres d'intervention de chacune des collectivités territoriales.

Si la présence de l'État et des Drac est essentielle pour garantir l'équité entre les territoires, la Région peut créer une dynamique de concertation, impulser de nouvelles idées, assurer la solidarité et garantir l'accès à la culture pour tous. La Région peut également contribuer à créer les conditions du développement économique de la filière du livre.

Au niveau des départements, les BDP portent une connaissance fine du réseau des petites et moyennes bibliothèques et médiathèques. L'essor des communautés de communes brouille leur périmètre d'action, crée des situations de concurrence avec les grands établissements et les structures régionales pour le livre, concurrence qu'il faudra s'attacher à convertir en potentiel de coopération.



Rencontre FILL-SLL

28 janvier 2014

Bibliothèque publique d'information, Centre Pompidou

Acteurs du livre et territoires : mise en perspective

La montée en puissance des métropoles, dans un dialogue tendu avec les Régions, peut entraîner un émiettement des compétences et des phénomènes de concurrence entre territoires de proximité, entre territoires créatifs.

En ces temps de crise et de mutation technologique, le débat interprofessionnel autour du livre tend à se replier sur des intérêts sectoriels bien légitimes : comment sauver le soldat librairie ? Il est pourtant aujourd'hui nécessaire et urgent de se reposer la question de la lecture, pas seulement de la lecture publique, à travers un réseau bien en place, mais se reposer la question des pratiques de lecture, du lecteur citoyen qui se construit à travers les livres. Au croisement des réflexions sur l'illettrisme, l'éducation artistique et culturelle, l'accès à la culture pour tous... avec une nécessaire transversalité de la réflexion entre culture, économie, vie social, c'est là que pourra se ressourcer notre réflexion sur l'action publique pour le livre et la lecture sur les territoires.

Je tiens à remercier Stéphanie Meissonnier et toute l'équipe de la FILL qui s'est fortement investie dans la préparation de cette journée, ainsi que Charlotte de Kermel qui a été notre interlocutrice attentive au Service du livre et de la lecture.
Je vous remercie.

Laurent Delabouglise, président de la FILL